



COMITÉ DE DIRECTION

PROCÈS-VERBAL N°18

Réunion du : Mercredi 18 mai 2022

Présidence : M. Eric BORGHINI

Présents : Mme Laurence ANTIMI, M. Patrick BEL ABBES, Mme Stéphanie CHAZAL, MM. Vincent CASERTA, Claude COLOMBO, Edouard DELAMOTTE, Philippe DI MARCO, Jean-Louis DISTANTI, Mme Rosette GERMANO, M. Yassine KHELIF, Mme Véronique LAINE, MM. Roger LAURENZI, Antoine MANCINO, Noël MANNINO, Mourath NDAW, Willy PONT, Mathieu SAVY, Patrick SCALA, Erick SCHNEIDER, Michel SERRE

Excusé(s) :

Assiste(nt) à la séance

Conformément aux dispositions de l'article 13.7 des Statuts de la LMF, le Président a décidé de convoquer le Comité de Direction par voie dématérialisée

1. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

Le Comité de Direction approuve les procès-verbaux du Bureau Exécutif du 15 avril 2022 et du Comité de Direction du 27 avril 2022.

2. AFFAIRES SPORTIVES

- a. Dossier de candidature U 18 F Féminin (annexe 1)**
- b. Dossier de candidature U 18 Futsal (annexe 2)**
- c. Dossier de candidature U 14 (annexe 3)**

Après analyse des dossiers de candidatures U 18 F – U 18 Futsal et U 14 R, le Comité de Direction émet un avis favorable et valide les dossiers avec :

- une abstention de M. Patrick BEL ABBES, Président du District des Alpes, pour le dossier de candidature U 14 R
- des réserves concernant les clubs qui n'auraient pas déposé de dossier, mais seulement exprimé une intention pour MM. Edouard DELAMOTTE et Claude COLOMBO, respectivement Président du District de la Côte d'Azur et membre du Comité de Direction de la LMF.

Eric BORGHINI
Président

ANNEXE 1

**CANDIDATURE CHAMPIONNAT REGIONAL U18F R2 2022-2023
LIGUE MEDITERRANEE**

Le club qui souhaite engager une équipe en Championnat Régional U18 F R2 est libre.
Nous portons une attention particulière à ce que le club ait conscience du niveau de pratique exigé par un championnat régional, et que cet engagement doit présenter un intérêt sportif pour les jeunes joueuses, le club et le développement de la pratique.

CRITERES de STRUCTURATION du CLUB

1	LABEL JEUNES 2022 <i>Prise en compte de la situation à l'issue de la saison 2021-2022</i>	LABEL		Dossier déposé		Aucune démarche	maxi : 10 pts
		10 points		5 points		0 point	
2	LABEL EFF 2022 <i>Prise en compte de la situation à l'issue de la saison 2021-2022</i>	LABEL OR	LABEL ARGENT	LABEL BRONZE	Dossier déposé	Aucun	maxi : 10 pts
		10 points	8 points	6 points	3 points	0 point	
3	Nombre de licenciées de U6F à U18F	Nombre de licenciées de U6F à U18F divisé par 10 = nombre de points					maxi : 10 pts
		Nombre de licenciées :		Nombre de points :			

CRITERES SPORTIFS

4	Nombre de licenciées en U15F, U16F et U17F (futures U18F)	plus de 30 10 points	de 26 à 30 8 points	de 21 à 25 6 points	de 15 à 20 3 points	- de 15 0 point	maxi : 10 pts
		Nombre de licenciées :		Nombre de points :			
5	Diplôme de l'éducateur désigné sur l'équipe U18F en 2021-2022	BEF		BMF		CFF3	maxi : 10 pts
		10 points		6 points		3 points	
6	Joueuses convoquées au stage U15F Régional Saisons 21-22 / 20-21 / 19-20	5 points par joueuse					maxi : 20 pts
		1 équipe en FOOT A 11 10 points		1 équipe en FOOT A 8 5 points		Aucune 0 point	
7	Forme de pratique U15F Saison 2021-2022	Niveau Equipe :		Nombre de points :			maxi : 10 pts
		National 10 points		Régional 6 points	Départemental à 11 3 points	Départemental à 8 0 point	
8	Niveau EQUIPE 1 SENIOR F Saison 2021-2022	Niveau Equipe :		Nombre de points :			maxi : 10 pts
		Régional 10 points	Départemental 5 points				
9	Niveau Equipe U18 F saison 2021/2022	Niveau Equipe :		Nombre de points :			maxi : 10 pts
		Régional 10 points	Départemental 5 points				

ANNEXE 2

CANDIDATURE CHAMPIONNAT REGIONAL U18 FUTSAL 2022-2023 LIGUE MEDITERRANEE

Le club qui souhaite engager une équipe en Championnat Régional U18 Futsal est libre.
Nous portons une attention particulière à ce que le club ait conscience du niveau de pratique exigé par un championnat régional, et que cet engagement doit présenter un intérêt sportif pour les jeunes joueurs, le club et le développement de la pratique Futsal.

CRITERES de STRUCTURATION du CLUB

1	LABEL JEUNES 2022 <i>Prise en compte de la situation à l'issue de la saison 2021-2022</i>	ELITE	EXCELLENCE	ESPOIRS	<i>maxi : 10 pts</i>
		10 pts	9 pts	8 pts	
2	LABEL FUTSAL 2022 <i>Prise en compte de la situation à l'issue de la saison 2021-2022</i>	ELITE	EXCELLENCE	ESPOIRS	<i>maxi : 10 pts</i>
		10 pts	9 pts	8 pts	
3	Encadrement dans le club <i>(cumulable jusqu'à 10 pts)</i>	BMF Futsal	Certificat Futsal base	Attestation Futsal base	<i>maxi : 10 pts</i>
		10 pts	5 pts	2 pts	
4	Licenciés FUTSAL Jeunes (U6 à U19)	Nombre de licenciés jeunes			<i>maxi : 20pts</i>
		1 pt / licencié			
		Nombre de licenciés jeunes :			
5	Participation en C.R. U18 FUTSAL 21/22	Participation en C.R. U18 Futsal Régional 2021/2022 5 pts			<i>maxi : 5 pts</i>
		Ancienneté du club :			
6	Ancienneté <i>(Prise en compte de l'équipe 1 uniquement)</i>	Engagement équipe sénior Futsal 1 an = 1 pt			<i>maxi : 5 pts</i>
		Ancienneté du club :			

CRITERES SPORTIFS

7	Niveau EQUIPE 1 FUTSAL senior <i>Saison 2021-2022</i>	National	Régional	Départemental	<i>maxi : 20 pts</i>	
		20 pts	15 pts	10 pts		
8	Niveau des joueurs <i>Saison 2021/2022</i>	Interligues U15/U18 Futsal / Réunion Rassemblement régional U15/U18			<i>maxi : 10 pts</i>	
		2 pts / joueur	1 pt par joueur			
9	Niveau EQUIPES JEUNES FOOT A 11 <i>Saison 2021-2022</i>	National / Régional			<i>maxi : 10 pts</i>	
		1 pt par équipe				
		Nombre d'équipes :				

CANDIDATURE CHAMPIONNAT U14 REGIONAL 2022-2023 LIGUE MEDITERRANEE

Le club qui souhaite engager une équipe en championnat U14 Régional est libre. Nous portons une attention particulière à ce que le club ait conscience du niveau de pratique exigé par un championnat régional, et que cet engagement doit présenter un intérêt sportif pour les jeunes joueurs.

CRITERES de STRUCTURATION du CLUB

1	LABEL	ELITE	EXCELLENCE	ESPOIRS	Autodiagnostic fait, documents rendus...	Dossier déposé	Aucune démarche	<i>maxi : 14 pts</i>
		14 PTS	12 PTS	10 PTS	6 PTS	3 PTS	0 PT	
2	Taux d'encadrement technique	Nombre de <u>licences techniques</u> (Entraîneur, Moniteur, Educ F., Animateur) divisé par nombre de <u>licences libres</u> x100 (ce qui signifie: nombre d'éducateurs pour 100 enfants) Le ratio = nombre de points (maximum : 10 points)						<i>maxi : 10 pts</i>
		Nbre licences joueurs libres:		Nbre licences Techniques :		Ratio:		
3	Fidélisation LICENCIES U12- U13 (Année N et N-1)	Nbre de mutations en U12 et U13 par rapport au nbre de licenciés U12 et U13 Le ratio = nombre de points						<i>maxi : 10 pts</i>
		Nbre licenciés U12-U13:		Nbre de mutés en U12-U13		Ratio:		
4	Niveau EQUIPES JEUNES	1 équipe en NATIONALUX (U17 ou U19) = 2 points			1 équipe en R1 ou R2 (U14, U15, U16, U17, U18, U20) = 1 point			<i>maxi : 10 pts</i>
5	SECTION SPORTIVE COLLEGE	Section sportive COLLEGE inscrite au SCHEMA REGIONAL (en support) = 5 points						<i>maxi : 5pts</i>
CRITERES SPORTIFS								
6	Nombre de licenciés en U13 (futurs U14)	Nombre de licenciés U13 (filles et garçons) divisé par 10 = nombre de points						<i>maxi : 10 pts</i>
		Nombre licenciés:		Nombre de points :				
7	Niveau EQUIPE n°1 U13 (année en cours)	A partir des résultats et brassages U12 de la saison précédente et U13 de cette saison, chaque District nous donne en niveau 1 (10 points) 10% de ses meilleures équipes et en niveau 2 (5 points) 20% des ses autres meilleures équipes.						<i>maxi : 10 pts</i>
		ALPES:	Les DISTRICTS doivent désigner et hiérarchiser les meilleures équipes	4 équipes max	8 équipes	les autres équipes		
		CÔTE d'AZUR		12 équipes max	24 équipes max	les autres équipes		
		PROVENCE:		20 équipes max	40 équipes max	les autres équipes		
		VAR		12 équipes max	24 équipes max	les autres équipes		
		GD VAUCLUSE:		12 équipes max	24 équipes max	les autres équipes		
		10 points	5 points	0 point				
8	RESULTAT FESTIVAL U13	Non qualifié en finale Dép.	Finale Départementale	Finale Régionale	Finale Nationale		<i>maxi : 12 pts</i>	
		0 pts	4 pts	8 pts	12 pts			
9	JOUEURS nés en 2009 participant à la finale Régionale du CONCOURS POLE ESPOIRS	JOUEURS nés en 2009 participant à la finale Régionale POLE ESPOIRS : points par joueur qui se cumulent						<i>maxi : 12 pts</i>
		5 points pour le club, dont <u>1 joueur</u> entre au <u>Pôle Espoirs</u> (cumul des points si plusieurs joueurs!). 3 points pour le club, dont <u>1 joueur</u> participe au <u>stage probatoire</u> di concours <u>Pôle Espoirs</u> au CREPS d'Aix du <u>26 au 28 mai 2022</u> (cumul des points si plusieurs joueurs!). 2 points pour le club, dont <u>1 joueur</u> participe au <u>2ème tour de la finale Régionale</u> du <u>concours Pôle Espoirs</u> à Velaux les 12 et 13 avril 2022 (cumul des points si plusieurs joueurs!). 1 point pour le club, dont <u>1 joueur</u> participe aux <u>Rassemblements Interdépartementaux</u> , à Velaux du 16 au 18 février 2022 (cumul des points si plusieurs joueurs!).						

Article 2 – Participation :

Le Championnat Régional U14 est un championnat ouvert à tout club désirant déposer une candidature.

Les 24 clubs réunissant le nombre de points le plus élevés, déterminés en fonction des critères de sélection définis par le Comité de Direction chaque saison, participeront à ce Championnat.

Les clubs bénéficiant d'un Centre de Formation agréé sont automatiquement retenus pour participer au championnat. Les clubs restants seront sélectionnés comme suit :

- **Les 3 meilleurs clubs** appartenant au **District de Provence de Football**
- **Les 2 meilleurs clubs** appartenant au **District de la Côte d'Azur de Football**
- **Les 2 meilleurs clubs** appartenant au **District du Var de Football**
- **Les 2 meilleurs clubs** appartenant au **District Grand Vaucluse de Football**
- **Le meilleur club** appartenant au **District des Alpes de Football**
- **les meilleurs autres clubs** au classement général permettant d'atteindre le nombre de 24 clubs participants, sans considération du District d'appartenance.